



Montreuil, le 24 août 2017

Monsieur Jean-Marc AMBROSINI  
 Directeur des Ressources Humaines  
 du Groupe Public Ferroviaire SNCF  
 2 place aux Etoiles  
 CS 70001  
 93633 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

M. Jean-Marc LONGEQUEUE  
 Directeur Fret SNCF  
 24 rue Villeneuve  
 92583 CLICHY CEDEX

**Objet : Demande de Concertation Immédiate Fret.**

Messieurs les Directeurs,

La réforme du système ferroviaire n'en finit plus de diffuser son poison. Tandis que cette mauvaise réforme fait supporter la dette du système ferroviaire aux usagers et aux cheminots, l'éclatement de l'entreprise historique SNCF fait le lit de la concurrence et ouvre de nouveaux champs d'externalisation.

C'est dans ce contexte que le transport ferroviaire de marchandises continue de subir les plans de « relance », tout aussi inefficaces que destructeurs en termes d'emploi et de conditions de travail.

Ce dont souffre le Fret ferroviaire c'est de l'absence d'une réelle volonté des gouvernements successifs et des Directions, de développer le transport de marchandises par le fer.

Ainsi, au détriment de la sécurité et de l'emploi, la Direction mène une véritable course aux gains de productivité, in fine, destructrice pour le transport ferroviaire de marchandises.

Les Cadres d'Organisation sous-dimensionnés et les postes régulièrement non tenus dans de nombreux chantiers reflètent parfaitement cette politique de casse. Le manque d'effectif est criant.

La Direction n'hésite plus à bafouer régulièrement la réglementation sur l'organisation du temps de travail pour l'adapter à ses besoins.

Côté ADC, le sous-effectif se fait lui aussi régulièrement ressentir et les pressions sur les agents pour enfreindre la réglementation du travail sont devenues la règle, afin de tenter de couvrir la charge de travail.

Ces éléments pèsent inévitablement sur la sécurité et les conditions de travail des cheminots.

Tout comme l'introduction de nouveaux outils technologiques tels que « train digital » que la Direction utilise dans le but de réaliser des gains de productivité. La CGT n'est pas opposée aux progrès technologiques. Au contraire, elle les encourage mais ceux-ci ne doivent pas être au détriment de la sécurité, des conditions de travail et prétexte aux suppressions d'emplois.

Pour la CGT, une telle situation n'est pas tolérable. Nous réclamons une campagne de recrutement massif afin de redimensionner les Cadres d'Organisation.

D'ailleurs, en termes de recrutement, nous faisons référence à des emplois pérennes et non au dumping social interne que la Direction organise en multipliant les emplois en intérim.

En effet, les recrutements exponentiels d'intérimaires révèlent la volonté de la Direction d'organiser le moins disant social en exploitant la précarité.



De plus, la CGT rappelle que la sécurité ne peut pas s'entendre en pointillé. Elle nécessite une formation initiale de haut niveau, mais également une formation continue, une pratique et un suivi réguliers. Ainsi, ces formes de contrats précaires fragilisent la chaîne de sécurité.

Une chaîne sécurité que la Direction met également à mal en mettant en œuvre les contrôles réducteurs des Visites Techniques d'Echange avec des formations minimalistes, en lieu et place des contrôles réalisés par les agents du Matériel. L'activité FRET n'est pas en reste et est aussi mise en danger.

La première étape d'une réorganisation plus large que prépare la Direction FRET, vise à minimiser la portée de l'intégration de 12 cadres du domaine Matériel composant une structure de pilotage. Selon la Direction, celle-ci permettrait de renforcer la compétitivité et de gagner en efficacité de la production mais s'accompagnera forcément de la « migration de techniciens et opérateurs fret Matériel », telle que la Direction du MATERIEL l'a déjà permise pour les cheminots de la RAT.

Dans la même veine, la volonté de la Direction de créer un nouveau métier, OPF (Opérateur Production Fret) mono activité, conduit à un délitement de la sécurité lié à une formation utilitariste excluant une approche de la sécurité système. De plus, en méprisant le dictionnaire des filières (RH 0263), la Direction condamne les parcours professionnels des OPF et limite drastiquement les passerelles métiers.

Pour la CGT, les cheminots ne peuvent être dédiés à un produit ou à une activité. Leur formation initiale doit permettre de leur ouvrir les portes dans l'ensemble du GPF, tout en garantissant un haut niveau de sécurité.

En réalité, l'objectif de cette politique est clair ! Il s'agit de réaliser des gains d'exploitation en multipliant les polyvalences, en réduisant les formations et en supprimant massivement les emplois.

Il est évident que cette stratégie est très éloignée de la prétendue volonté de relance affichée par la Direction.

D'ailleurs, cette politique de « la terre brûlée » conduit régulièrement à des renoncements et à l'abandon de nouvelles perspectives de trafics, faute d'effectifs et de moyens suffisants.

Pour terminer, nous évoquerons la politique salariale de la Direction. Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les cheminots subiront l'absence d'augmentation générale des salaires.

Pour les ADC, ces 3 années blanches viennent se cumuler avec votre refus d'octroyer un véritable 13<sup>ème</sup> mois.

A l'heure où la Direction du GPF se targue de bons résultats économiques, cette nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des cheminots résonne comme un mépris de leur travail, de leur professionnalisme et de leur investissement quotidien au service des usagers.

La CGT n'a eu de cesse de vous interpellé depuis des mois sur l'ensemble de ces sujets. Force est de constater que vous n'avez pas réellement pris la mesure de la gravité de la situation et l'importance des revendications des cheminots.

Ainsi, conformément à l'article 4.2 du titre 2 du RH0826, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, nous vous déposons une Demande de Concertation Immédiate concernant les points suivants :

- Un recrutement massif pour répondre à des Cadres d'Organisation correctement dimensionnés ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois ;
- L'arrêt du projet d'intégration de cadres du domaine MATERIEL à la Direction FRET ;
- L'arrêt du développement exponentiel de l'emploi précaire ;
- L'abandon de la mise en place des métiers mono activité et de la multiplication des polyvalences ;
- Un service public de transport ferroviaire de marchandises ;
- La réouverture de véritables négociations salariales.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Directeurs, l'expression de nos respectueuses salutations.

Laurent FRAISSARD  
Secrétaire  
du CTN Traction

Arnaud MASCIOCCHI  
Secrétaire  
du CTN Matériel

Dominique  
FALLACARA  
Secrétaire  
du CTN Exploitation

Thierry DURAND  
Secrétaire Fédéral

